

# LE SPECTATEUR

DE

## L'ORIENT.

---

Livr. 68. 10/22 Juin 1856.

---

A propos du discours de M<sup>r</sup> le

Duc de Broglie.

Le noble Duc de Broglie dans son discours à l'Académie française a poussé la modestie si loin et en a tant abusé, qu'il fait naître le désir de lui faire de l'opposition. Homme de bon goût autant que modeste, qu'il ne s'en fâche pas, car cette opposition lui vient d'Athènes, contrée familière à son génie. C'est un petit écrit de deux feuilles et demie, publié à Athènes l'an de grâce 1833, qui va lui faire une opposition redoutable. Ni le Duc de Broglie, ni M<sup>r</sup> Nisard n'ont eu, à ce qu'il paraît, la moindre connaissance du petit écrit hellène. C'est bien; l'opposition inattendue n'en aura que plus de succès. En matière. — Le nouvel Académicien a osé dire, par trop de

précipitation sans doute, adoucissons un peu la phrase, qu'il n'a rien écrit, dont on se souviene; on s'en souvient cependant si bien, sa parole fait si bien le tour du monde, laisse par tout des souvenirs si profonds, qu'en 1834 trois pages et demie dictées par lui eurent la rare vertu de sauver de la peine capitale deux innocens, deux citoyens illustres de la Grèce moderne. Pièces en main, feuilletons l'imprimé Athénien. Voilà ce qu'on lit à la page 16. « C'est » bien vrai, nous avons opiné pour l'acquiescement des » deux accusés de haute trahison, mais ce n'est ni M<sup>r</sup> » Clonarès, ni M<sup>r</sup> Alexandre Mavrocordato, qui détermi- » nèrent notre volonté, comme on s'est plu à le publier; » mais bien une grande lumière de la science du droit, le » Duc de Broglie (8). » (Le numero 8 renvoie à la page 65, où on lit : « Note communiquée par le Duc de Broglie. » Preuves judiciaires par Bentham. Tome I. »).

A la page 22 on lit aussi ce qui suit :

« Que le noble Duc de Broglie veuille bien être con- » tent de nous, qu'il bénisse les occupations de sa studii- » ense jeunesse, qu'il apprenne enfin, qu'en nous fondant » sur ses principes du droit pénal, sur la valeur des » preuves exposée par lui même à la suite des preuves » judiciaires par Bentham, nous nous sommes abstenus, » nous avons repoussé de toutes nos forces de signer la » condamnation à mort de Colocotroni, et Plapouta, et » nous avons lieu de croire, que notre fermeté n'a pas été » tout à fait indifférente à sauver d'une peine injuste et » irréparable les deux Capitaines. Que le noble Duc s'en » réjouisse, son bon cœur ne nous sera pas défaut, nous » n'avons pas été aussi infortunés que lui. Autres temps ! » Autre ordre de crime imputé ! Le Duc de Broglie fut

» aussi lui, juge dans le procès d'un des plus illustres » Généraux de sa nation, et il prononça son acquiescement, » mais ce fut en vain. La France pleura le brave de ses » braves, fusillé à la hâte entre jour et nuit dans une allée » du Luxembourg. La Providence nous a été plus favo- » rable qu'au juge de 1815. Nos Capitaines vivent, rejouis- » sez-vous ô Héliènes, ils vivent, enfermés, il est vrai, dans » les forteresses, que dix ans auparavant ils conquièrent sur » l'ennemi, mais ils vivent; nos yeux n'ont pas vu cou- » ler leur sang innocent, comme ils ont vu avant-hier » exécuter l'assassin Mitromargariti. »

Que signifie tout cela ? Mes citations ont l'air d'une énigme pour tout individu non familiarisé avec les annales contemporaines de la Grèce. Je vais en donner le mot. — Après maintes vicissitudes, la nation crut enfin toucher le rivage désiré, l'élection du Roi Othon eut lieu, la Régence Bavaroise vint à Nauplie, mais le gros temps ne devait pas cesser de sitôt. On peut douter qu'en feuilletant l'histoire ancienne et l'histoire moderne on trouverait quelque chose de ressemblant à l'état de la Grèce en 1833, avec ses savants instituteurs, les membres de la Régence. On en jugera par le tableau que je vais essayer d'esquisser. D'autres ont dit qu'en révolution le bien et le mal, enfouis dans les profondeurs de la vie nationale, montent à la surface. Le pays dont nous parlons ne devait pas faire exception à la règle. La révolution hellénique faite au nom de S<sup>t</sup> Chrysostome, et de S<sup>t</sup> Basile, de Socrate, et de Miltiade, devait rencontrer dans la lutte, orage ou bon temps, les adversaires de ces hommes illustres, c'est à dire des individus hostiles à la droiture de l'Évangile, ou qui devaient for-

cor des innocens à avaler la ciguë. Qu'on me prête attention, je parlerai vrai. La barbarie ottomane avait atteint, défigurée même les traits de l'âme hellénique sans pouvoir en détruire la grâce, ni la beauté natives. Les Grecs, sans en excepter les plus distingués, étaient en état de convalescence. La révolution grecque signalée, glorifiée par de grandes vertus, des actions héroïques, eut aussi ses jours néfastes, elle eut ses guerres civiles, qui aboutirent, comme de raison, au malheur public, à de tristes catastrophes. La Régence vint régler l'état en désordre; on serait injuste de lui contester le bien qu'elle a fait, ou qu'elle a voulu faire. Elle était composée d'hommes bien intentionnés, à idées libérales, parfaitement instruits, et cependant son administration n'eut pas une issue tout à fait heureuse; tout le monde en convient, et sans doute l'ancien ministre des affaires étrangères de France, le Duc de Broglie.

Les nouveaux organisateurs méconnurent l'esprit d'économie, la pensée d'épargne qu'aurait dû régir la nouvelle Monarchie, et le pays. Ils assujettirent à une foule de formes administratives et judiciaires une nation simple et jeune. Par la manière dont ils agirent envers les anciens militaires, ils ne tinrent pas assez compte des droits acquis; le brigandage prit naissance, et amena à sa suite le triste remède des Cours Martiales. Ils conféraient des droits sans avoir créé d'avance des facultés pour les exercer. Ils croyaient faire acte d'un prodigieux dévouement envers la Couronne, en gardant pour l'État les biens nationaux. La Régence était enflammée du désir de faire des actes de vigueur, de sonder l'autorité: rien de mieux, rien de plus honorable, mais peut-on se méprendre sur la valeur de

son œuvre? Qu'on y songe bien! Elle ne connaissait pas le personnel de la Nation, elle venait en Grèce le lendemain de vicissitudes désastreuses, et de rivalités sauvages, et elle ne consultait pas de ses yeux les signes, et l'état du Ciel. Puisse son souvenir rester dans l'histoire comme le phare sauveur de tout Législateur qui saisirait le gouvernail avant d'avoir bien approfondi les conditions du pays! Eclairé par cette lumière, le législateur peut éviter bien des écueils. La vérité d'ailleurs ne fera jamais de tort à personne, car enfin, toute croix ne déshonore pas, ni des coups de poignard blessent les consciences justes. J'ai la conviction que tout le monde applaudira à l'impartialité de mon récit, excepté, peut être, deux membres de la Régence, attendu la roideur de leur caractère, et le peu de connaissance qu'ils avaient du pays, comparativement à celle de leurs collègues, hommes d'ailleurs fort respectables, et membres les plus influens du gouvernement d'alors, l'un d'eux ayant le département de la justice, l'autre celui de l'intérieur.

On peut très bien s'expliquer le rôle de la Régence par ces mots, que le sage Athénien adressait à son ami Criton. Mon ami, ta sollicitude est la bien venue, si elle s'accorde avec la vérité, autrement plus elle est vive et plus elle est fâcheuse, plus de mal nous adviendra. Si cette explication n'est pas applicable à tous les actes de la Régence (on serait injuste de lui contester ses bienfaits dans l'ordre judiciaire, et administratif), elle est de rigueur dans le procès, que la Régence instruisit contre le vieux Colocotroni et son coaccusé Plapouta. Je ne déroulerai pas les chefs d'accusation contenus dans ce procès. Les deux Capitaines étaient accusés d'organiser la guerre

civile et le renversement de la nouvelle monarchie. Il faut bien le dire, la sollicitude de la Régence n'eut d'autre digue, que le Président et l'un des juges de la Cour Criminelle, qui par bonheur se refusèrent à condamner les deux accusés ; et ce Président, et ce juge n'eurent jamais d'autre appui, que les principes sur la doctrine des preuves par M<sup>r</sup> de Broglie, publiés à la suite de l'ouvrage de Bentham sur le même sujet. Le noble Académicien dans son discours a dit fort bien qu'on peut tout exagérer. Si partant de cette maxime on voulait contester le succès attribué par moi à la *note communiquée* je n'ai garde de m'en défendre, mais mon exagération, si exagération il y a, n'a rien de répréhensible, puisqu'elle repose sur le fond d'une vérité irrécusable.

Le procès devant justice dura, si je ne me trompe, un mois et demi, les débats révélèrent, non pas la culpabilité des accusés, mais l'état malheureux des temps. La *note communiquée* fut l'idée fixe, disons mieux, l'étoile polaire du Président et du juge, et ils repoussèrent de toutes leurs forces la condamnation à mort des deux accusés. Dirais-je que les deux juges furent trainés de la chambre du Conseil à l'Auditoire, foulés aux pieds par les gendarmes, qu'une fois sur leurs sièges, des épées nues menacèrent leurs têtes ? Avouons-le, c'est de l'histoire ancienne, les deux juges et la Régence firent de leur mieux, conspirèrent ensemble à donner du scandale, mais ce scandale a été le bien venu et fit l'honneur du pays, il sauva la vie de deux innocens ; car, en vérité ! c'était trop, dans l'espace de trois ans non accomplis, que cette épouvantable trilogie, l'incendie de la flotte, le meurtre du Président, et la décapitation du vieux Colocotroni et de Plapouta, chef intègre, et distingué de la guerre

nationale. Le scandale en effet provoqua l'attention des ministres étrangers résidant à Nauplie, celle du jeune Roi, celle aussi de l'ancien philhellène Ed. Church. L'esprit de parti même s'en émut, la bonté de l'âme grecque reprit son ascendant, on comprit qu'on ne lavait plus son linge en famille, on s'était bercé de l'idée, que ses adversaires politiques en seraient quittes pour quelques mois d'emprisonnement, on comprit bientôt qu'on avait à compter avec des européens, avec des hommes de beaucoup de mérite, liges de la loi, mais dont l'ignorance et la science nous devenaient fatales. La sentence de mort ne fut pas exécutée, dépourvue aussi, comme elle était, de la signature du courageux Président et de celle du juge. La peine fut commuée en vingt ans d'emprisonnement. Ce fut alors, que le vieux Général dit, « Ce ne sera pas ma faute si je trompe mon Roi, car je ne vivrai pas si longtemps. » Ce fut au contraire le gouvernement qui prit à tâche de tromper le prisonnier ; quelques mois après on le fit descendre de Palamidi à la satisfaction générale de ses amis, et de ses ennemis politiques d'autrefois ; il fut même aussitôt nommé à la place de conseiller d'État. Plapouta aussi fut délivré ; maintenant il est sénateur.

N'ai-je donc pas bien justifié ce que j'ai avancé du bon souvenir que l'on conserve des paroles du Duc de Broglie ? N'ai-je pas fait une opposition victorieuse à sa trop grande modestie ? Que Dieu me pardonne, mais s'il reste encore des personnes qui à cet égard ne soient pas complètement édifiées, je vais, pour les appaiser, susciter à M<sup>r</sup> de Broglie un adversaire, dont l'opposition dépassera de beaucoup la mienne, et ce sera celui là même qui profita du bienfait de sa doctrine. Le Général fut bi-

entôt élu membre d'une commission, qui devait pourvoir à l'établissement et à la fondation de l'Université; il en fut, n'en déplaise à personne, un des membres les plus actifs. Deux édifices s'élevaient en même temps, le Palais du Roi et l'Université, des maisons particulières ne s'interposaient pas encore entre les deux bâtimens. Colocotroni aimait à se promener dans cet endroit là; un soir il apostropha un des ces compagnons de promenade. « Mon ami, lui-dit-il, le quel des deux bâtimens préfères-tu? Le Palais du roi, répondit l'autre. Tu te trompes, mon ami, l'Université est le sanctuaire de la science, c'est la science qui doit sauver et faire grandir notre nation. Songe encore que de ce sanctuaire peut aussi, avec le temps, sortir quelqu'un, qui, portant sur lui le trésor accumulé de la sagesse de ses devanciers, pourra être une lumière, non seulement pour nous, mais aussi pour les Nations étrangères. Le court délai de la vie humaine est un obstacle, mais cependant cela peut bien arriver. » Le montagnard de Caritène, le compatriote de Polybe, en rendant cet hommage à la science pensait-il au Duc de Broglie? Visait-il au service rendu à son innocence par un étranger, cosmopolite en vertu de son savoir? Je l'ignore, mais le service constaté, et la réflexion du vieillard, détruisent de fond en comble la modestie du savant Académicien. Voilà le Duc français, pris sans y penser, dans les filets d'opposition du rusé hellène.

Je demande bien pardon à M<sup>r</sup> le Duc de Broglie si dans des choses si sérieuses, et à la gravité de son nom, j'ai mêlé un ton badin, je l'ai fait avec intention, et d'après nature; l'affaire Colocotroni se dévoila bientôt pour ce qu'elle était, la farce d'auteurs mal inspirés, d'ailleurs

le tems affaiblit l'amertume du passé. Si toutefois j'ai manqué au noble Duc, s'il fallait, comme expiation, changer de ton, je le ferais bien volontiers, et j'ai la conviction que mes torts seront oubliés. Que dirais-je donc? En réalité ce que j'ai envie de dire ne donnerait pas à M<sup>r</sup> le Duc de Broglie le fauteuil à l'Académie française. Il servira seulement à nous faire appercevoir les hauteurs intellectuelles, les lieux saints, où se plaît son génie, et à nous faire comprendre l'ascendant jadis de son éloquence dans les assemblées, et la fleur morale qui nous charme dans tous ses écrits. Je dirais donc, en rendant hommage à l'élévation de ses principes, qu'en 1821 et dans les années suivantes, lui, avec d'illustres compagnons, était ardent à recueillir, à sauver du naufrage non pas des débris de fantaisie, mais de véritables débris, les débris de l'Héllenisme antique et du Christianisme oriental, les saintes reliques de ces grandeurs. Remercions la providence, de ce que, dans ces temps désastreux et de gloire immortelle, lorsque la nation des Hellènes avec de bien faibles moyens, tels que des navires marchands, et des populations timides, s'éprit du beau désir de s'élever à la hauteur de nation libre et policée, la bonté divine lui suscita des alliés, dont le renom, la gravité des mœurs et le haut talent pesèrent dans la balance de ses destinées autant et plus, que les plus beaux faits de ses enfants. Si, comme il plaît aux doctes de la chrétienté de l'affirmer, l'Église de J. Christ renferme le dépôt de sa sainte doctrine, est formée de l'élite des âmes des fidèles chrétiens qui sont morts, de ceux qui ont combattu pour la foi, ou qui enfin par la piété de leurs œuvres aident, veillent à la conservation du dépôt sacré, il n'y a pas à douter, que ceux

dont les noms vont suivre, André, Broglie, Châteaubriand, Choiseul, Ternaux, Staël, Cottier, Laborde, Gérard, Dalberg, Damas, Sebastiani, Delessert, Fitz James, Périer, Larochefoucauld-Liancourt, Didot, Harcourt, Mahul, Laffitte, Villevêque, Lameth, Lasteyrie, Eynard, Villemain, Sainte-Aulaire, il n'y a pas à douter, dis-je, que ces philanthropes-là n'aient déjà leurs places prises ou assignées dans l'éternelle Église. Les noms que je viens de citer sont les noms des anciens membres du comité philhellénique de Paris. Les ennemis du titre de philhellène, ses blasphémateurs s'il y en a eu, s'il y en a, ou s'il doit y en avoir, n'auront jamais d'accès dans cette Église. En rappelant, comme je fais, le philhellénisme de M<sup>r</sup> le comte Sainte-Aulaire, j'ai la confiance d'avoir ajouté une ligne de plus au beau discours de M<sup>r</sup> de Broglie sans avoir gâté la beauté de l'ensemble.

Suis-je en droit de relever d'autres titres méritoires du noble Duc dont je m'occupe ici ? Une pensée de Charles V m'y invite. Si l'on étudie, disait ce monarque, la langue d'une nation étrangère, on en prend aussi les qualités. Ne suis-je donc pas sous l'influence du génie français, génie sensible au malheur, ardent à couronner le mérite, en faisant ici mention du nom d'un illustre infortuné, de Pelégrino Rossi ? C'est à Monsieur de Broglie, que revient l'honneur d'avoir introduit cet éminent étranger au sein de l'Université française. N'eût-il ce savant, d'autre mérite à mes yeux, et à ceux de mes compatriotes que celui d'avoir été l'instituteur d'un élève que nous vîmes plus tard représentant de France en Grèce, qu'il en serait assez pour notre reconnaissance. J'en ai bon souvenir, le jeune étudiant prenait toujours sa place près du maître, l'haleine du professeur tombait avec la parole sur la tête

chérie de l'élève. M<sup>r</sup> Thouvenel, tel est le nom de l'élève, sera assez sincère ou assez fier pour avouer, qu'il est aussi redevable au savant légiste, des belles qualités, qui l'honorent dans sa carrière. Peut-on affectionner le souvenir de M<sup>r</sup> Thouvenel sans ressentir une grande joie de le voir occuper une place, que lui auraient enviée Fox, Châteaubriand, et Cicéron ? Les grandes pensées viennent du cœur, ces trois hommes en avaient beaucoup, et leur cœur était en harmonie avec un esprit enrichi de connaissances variées. De quoi s'agit-il en vérité aujourd'hui pour M<sup>r</sup> Thouvenel, aussi bien que pour son vénérable confrère, qui porte un nom de famille si libéral ? Il s'agit de remplir, d'escompter une dette d'honneur, de haute pitié, d'amener dans les voies voulues par la sagesse divine ces contrées merveilleuses de l'Orient, vers les quelles se tournaient si souvent les yeux attendris des hommes libres, dont j'ai énoncé ci-dessus les noms. Les deux ambassadeurs à Constantinople sont aussi pour le moment les plus dignes représentants du génie de l'Europe ; ils sont trop clairvoyants, élevés, eux et leurs Augustes Souverains, dans les principes de justice chrétienne, pour se faire illusion sur la pensée de Dieu, et provoquer sa réprobation.

Ai-je achevé mon plaidoyer d'opposition contre le Duc de Broglie ? Il en est grand temps, je crois. Il me reste toutefois encore une flèche dans mon carquois. Employons-la. Mais ici l'opposition va prendre des dimensions héroïques, car je n'aurai plus à faire avec M<sup>r</sup> de Broglie tout seul, mais aussi avec le victorieux Empereur des Français. Pour faire de l'opposition à des intelligences aussi élevées, faut-il me mettre à genoux ? Je le veux bien, s'ils l'exigent. Que leur dirai-je donc ? Un seul mot.

Puissiez-vous vous entendre pour l'honneur de la France, et le bonheur peut-être du monde.

Je crains si peu que ces deux personnages historiques, puissants à différents titres, s'en prennent à moi chétif, quo j'ai la certitude plutôt qu'ils avoueront, qu'en m'exerçant bien ou mal comme je fais dans la langue française, j'en ai pris l'esprit, le patriotisme de la nation, et Charles V est complètement justifié. Du reste personne ne peut contester à des étrangers le droit de s'enquérir de la France, de s'occuper avec souci de ses destinées, car on peut bien dire d'elle qu'elle est crucifiée dans le monde et le monde crucifié en elle, selon la formule de S<sup>t</sup> Paul. J'en donnerai une preuve sur mille. Sans l'ébranlement social de 1789, il n'y aurait pas eu de mouvement hellénique, ou du moins il n'aurait pas prospéré, et sans la révolution hellénique nous n'aurions pas aujourd'hui la déclaration des droits de par le Sultan, déclaration dont les plénipotentiaires du Congrès de Paris ont constaté la haute valeur, constaté naturellement en faveur des opprimés.

—=000=—

### Notes.

—000—

actions héroïques p. 218.

Je ne puis résister à l'envie de donner ici le tableau d'une scène de l'Iliade; elle n'eut pas lieu cependant du temps d'Agamemnon, Roi de Mycènes, mais en l'an de grâce 1827 en Elide. Elle est plus authentique que les scènes homériques, disons mieux, elle sanctionne la véracité des récits du chantre d'Achille. Je dois les détails de l'événement, d'ailleurs très connu en Grèce, à l'obligeance de Mr Avgerinos député, qui a bien

voulu me communiquer le manuscrit de son respectable père, où le fait est retracé avec la simplicité d'un témoin sur les lieux. En parcourant le manuscrit, le souvenir du commencement de la seizième rapsodie, du héros Patrocle devant Achille, se présenta tout naturellement à mon esprit; même amour fraternel pour des concitoyens malheureux chez le guerrier moderne, que chez le guerrier antique, et même sin tragique; je traduis:

Ibrahim venait d'envahir la province de l'Elide, elle était sans défense, on ne s'attendait pas à cette attaque. Les hommes valides étaient partis avec Chrysanthos Sissinis pour délivrer Athènes, assiégée par Kintaya. Les Arabes, dans la première surprise des habitants, tuèrent du monde, ou firent des esclaves, on se sauvait dans les montagnes et dans un ancien château appelé Clumuzi. L'armée ennemie arriva au village Bartholomio au pied de Clumuzi, douze des habitans s'enfermèrent dans une maison du village, s'y barricadèrent, et résistaient à l'ennemi. Un d'eux put s'échapper, il courut porter à Clumuzi la nouvelle du danger au quel étaient exposés les assiégés; on se désolait à cette nouvelle, quand G. Verras, homme vaillant du village, parla ainsi à ses compatriotes: « Nos frères combattent à Bartholomio, et se font tuer, et nous nous tenons ici enfermés dans cette enceinte, comme des femmes craintives. Je vais les délivrer ou du moins périr avec eux. S'il y a parmi vous des hommes, s'il y en a qui aiment leur pays, qu'ils me suivent. » A sa voix 145 se choisissent et le suivent. Ils marchaient vers le village, ils n'en étaient plus éloignés que de dix minutes, lorsque les Turcs les aperçoivent: fantassins et cavaliers fondent sur eux. Les Grecs se placèrent dans les sinuosités des vignobles et se battaient en gens résolus. Verras et ses compagnons faisaient beaucoup de mal à l'ennemi, mais une forte pluie survient, qui rend leurs fusils inutiles dans leurs mains, ils continuaient toutefois à combattre en faisant usage de leurs épées et de leurs jatsgans, mais débordés enfin par la cavalerie tous périrent. Tandis qu'on se battait dans les vignes, ceux qui étaient enfermés dans la maison purent s'évader.

Verras n'a laissé qu'une fille unique, dont apparemment le gouvernement Héliénique a remplacé le père: — Ajoutons à cette scène antique les deux anecdotes suivantes.

C'était dans la deuxième année du soulèvement national: Un prêtre, avait refusé ou ajourné de donner la communion à un des vaillants soldats de la révolution. Le prêtre avait des scrupules, vu le sang répandu par l'homme de guerre. Celui-ci s'en plaignit à l'évêque d'Hélos. Vient à la messe, lui dit l'évêque, dimanche prochain; le soldat ne fit pas défaut. A l'heure de la communion l'évêque l'appella, et lui dit, Prends ce calice,

communie-toi toi-même, tu es plus digne que moi, ou le prêtre qui t'a refusé la communion, de t'administrer le sacrement.

Il est hors de doute que le saint évêque aurait agi de même envers tous les marins qui combattirent à Navarin. Mr l'amiral Bouet-Villannez est du nombre.

Voici un autre fait arrivé dans la petite Ile de Calauris. Un voyageur Anglais la visitait, et préoccupé du souvenir de l'orateur Athénien, dont le tombeau existait dans cette Ile selon Pausanias, il dit à un pâtre qui gardait son troupeau près de lui. Si tu savais, bon pâtre, quel grand homme dort ici ! Non, il ne dort pas, répartit le pâtre, il est absent, en voyage. — Où donc ? — En Europe, chez vous, et de jour en jour nous sommes dans l'attente de son retour.

. . . peut bien arriver p. 222.

On n'a qu'à consulter pour la fidélité de la traduction les propres mots du Général, consignés dans un manuscrit de son aide de camp, manuscrit dont Mr Nicolaïdès Philadelphien est en possession. En le parcourant on comprend, que le vieillard n'abdiquait pas son sentiment monarchique si vivace chez tous les habitans de la Grèce, mais il prit cette tournure là pour mieux rehausser la science. Il ne pouvait pas échapper à sa perspicacité naturelle, qu'une Université à Athènes n'était guère possible sans la constitution du Royaume Grec. — Un auteur contemporain, Mr Laurent, se plaît à reconnaître, d'après Platon, que le génie de la race grecque est un génie avide de science. Le digne professeur de Gand sera agréablement surpris de voir, dans la naïveté d'un homme illettré de nos jours, mises à découvert, les couches primitives de la race Hellène.

. . . couronner le mérite p. 224.

Il est à remarquer, que le peuple français, fut le premier des peuples modernes qui traduisit, ou du moins qui mit en vogue, les vies des hommes illustres de Plutarque, en perpétuant ainsi dans un monde naissant l'éclat de leur immortalité.

. . . sa place p. 224.

C'était la place au dessous de la chaire du professeur.

. . . dette d'honneur p. 225.

Fox, l'orateur de l'Angleterre, était débiteur d'une somme considérable, son créancier ayant appris, qu'il se trouvait en argent, accourut chez lui avec son billet pour se faire payer. Impossible, monsieur, répondit Fox, je dois

d'abord acquitter mes dettes d'honneur. Le créancier, honnête capitaliste, se récria. Donnez moi mon billet, lui dit Fox. Le capitaliste le lui remit; Fox le déchira et le jette au feu; puis ayant joui un moment de la stupefaction du capitaliste, il lui dit; maintenant, monsieur, ma dette envers vous est une dette d'honneur, et il le paya. — Les Souverains ne se sont pas engagés par une convention particulière à faire jouir des droits civils, et politiques les chrétiens de l'Orient; tant mieux, c'est une dette d'honneur. Ils en ont fait l'objet de discussions animées dans le Congrès de Vienne, et de Paris.

. . . formule de St Paul p. 226.

Mihi mundus crucifixus est et ego mundo. (Ad. Galat.) Napoléon I a dit que la France est le Christ des nations.

1 Juin 1856. S. N.

T.

## La poésie populaire en Grèce (\*).

« Il n'y a point de vie sans mort. » Ce précepte de la philosophie chrétienne ne peut mieux s'appliquer qu'à l'histoire de la régénération de la Grèce. La vie de cette nation ne commence qu'avec le martyr: sa naissance coïncide avec l'époque de ses funérailles. Et en effet, quand est-il question de la Grèce? Lorsque des poètes illustres viennent de terres lointaines murmurer sur elle de touchantes élégies; lorsque des historiens et des philosophes viennent verser des larmes sur son sépulcre; lorsque ses ruines retentissent sous le bruit mélancolique des pas de pieux pèlerins. — La Grèce défunte s'émeut sous la pluie de fleurs qui la recouvre. Elle jette

(\* ) Note de la Rédaction. Nous devons ce travail à la plume élégante et patriotique de M. Sp. Zambillis.



le cri de la résurrection, au moment où les flambeaux qui ont éclairé ses cendres vont s'éteindre.

Il a fallu le bruit des armes, de cette *ultima ratio* des grands peuples, pour avertir l'Europe, qu'une Grèce, qu'un monde chrétien existait depuis plusieurs siècles, là où l'on ne voyait qu'une conquête achevée par la soumission complète des habitants et légitimée par le temps. Le tocsin du combat sonné à Calavryta par Germanos, trouva de l'écho dans le cœur d'un grand nombre de personnages éminents, qui dans le fond de leur âme avaient conservé un culte et une dévotion pour les souvenirs que réveille le nom grec. Sous leurs auspices, la cause grecque devint en peu de temps la cause de la religion, de la liberté et de la civilisation. Ce qui, au début, avait été appelé *rébellion*, fut élevé au rang de *révolution*. Il y eut un peuple en Grèce : on y vit un antagonisme légitime : on y reconnut enfin une patrie. Et dès le premier jour du combat, tous les cœurs qui palpitaient pour la foi, pour l'honneur et pour le triomphe de la vérité, accoururent se naturaliser dans cette patrie qui se reconstituait à l'ombre de la croix et par le droit chevaleresque de l'épée.

La plume de littérateurs renommés ne tarda pas à se mettre au service de l'insurrection grecque. Toutes les branches de la littérature y prirent part : on y vit figurer le théâtre de Delavigne, l'ode de Lamartine et de Victor Hugo, le roman historique de Villemain, les feuilletons et la presse périodique. L'invention de Guttemberg n'eut jamais une occupation plus maguanime, ni plus incessante.

Mais à côté de cet élan inattendu d'enthousiasme, en

faveur d'un peuple qu'on croyait mort depuis des siècles, à côté de cette ardeur classique pour la cause d'une nation dont le principal mérite était aux yeux de la plupart, celui de descendre en ligne directe de la souche d'Homère, de Sophocle et de Platon, une autre voix amie se fit entendre. Cette voix moins retentissante que la première, était toute fois plus grave et plus intéressante; elle était inhérente, non pas à la condition passée des chrétiens qui luttaient, mais à leur condition présente : c'était la voix de l'histoire et de la critique ; les titres de généalogie et de noblesse de la race grecque ne firent point l'objet de leur examen ; les documents écrits, les traditions orales, les croyances, les convictions, le génie de la race opprimée, révélèrent au monde politique et littéraire des faits historiques et des monuments intellectuels, capables à eux seuls de défendre la cause de la révolution devant le tribunal de la civilisation.

Parmi les livres, que la Grèce en armes envoya, pour ainsi dire du milieu de la fumée de la bataille, à ses frères chrétiens pour réveiller leur pitié, celui qui inspira le plus grand intérêt à l'occident et attira sérieusement son attention, fut la collection des chants cléphtiques, publiés en 1825 par Fauriel. Ces rapsodies héroïques, monument éloquent que les siècles antérieurs à l'insurrection de 1821 léguaient aux âges suivants, comme un héritage de résistance et de liberté ; ces annales primitives de la régénération, qui portaient l'empreinte d'une originalité nationale et le caractère d'un antagonisme transmis religieusement de génération en génération, servirent plus que toute autre apologie à mettre en relief les traditions non interrompues de la nationalité, qui s'a-

gitait encore dans les angoisses d'une condition problématique ; elles servirent à indiquer au moins la possibilité de restaurer l'unité nationale de l'histoire grecque au moyen des traditions populaires, de l'interprétation des faits littéraires les plus remarquables, et d'un examen plus attentif et moins entaché de préventions, des événements historiques qui ont précédé et suivi la conquête ottomane. Cette publication, à laquelle vint en aide *l'histoire de la régénération hellénique*, que Pouqueville rédigea avec l'éloquence que lui inspirait la grandeur des événements, et avec cet esprit d'investigation qui distingue ses voyages, attira l'attention des philhellènes érudits sur un terrain plus solide, plus positif que celui qu'avaient choisi dans le commencement les apologistes poètes. Le peuple qui prenait les armes pour recouvrer la vie politique, avait donc sa raison d'être dans le passé ; une chaîne de traditions le faisait remonter à des temps antérieurs à son réveil ; une littérature populaire, pleine d'énergie, d'enthousiasme, de vitalité, venait déposer de ses péripéties, de son martyre subi dans toute la sublimité de la foi et de la résignation, de ses passions généreuses qui combattirent sous la bannière de l'amour de la patrie, elle venait mettre à jour une Iliade de courage et de persévérance. Ce peuple donc avait à réclamer de l'opinion éclairée de l'Europe des droits bien différents de ceux qui lui étaient acquis par des diplômes de sa noble lignée : les droits du sang, du supplice, de la résistance séculaire, les droits d'un héroïsme d'autant plus grand qu'il avait été plus obstiné que l'héroïsme antique durant le long intervalle de l'esclavage et moins encouragé dans son abandon et dans sa solitude.

L'exemple de Fauriel et l'honneur qui lui en revint, encouragea d'autres littérateurs à recueillir et à publier les chants populaires de la Grèce ; leur sagace critique mit de temps à autre en relief cette poésie historique de la jeune nation. Aujourd'hui on croit en avoir trop dit sur l'origine de ces poèmes lyriques. Mais en est-il ainsi ? Peut-on affirmer avoir prouvé que la poésie populaire de la Grèce porte l'empreinte distincte du génie de la civilisation néohellénique ? Qu'on y reconnait le caractère et les attributs de ce génie ? Peut-on affirmer avoir suffisamment examiné les liens historiques qui rattachent les chants du peuple à la perte de son autonomie et au recouvrement de son indépendance ? Ce génie de la civilisation néohellénique est-il de nature purement moderne, ou bien des liens indissolubles l'unissent-ils aux temps anciens ? Que trouve-t-on en lui d'ancien, de traditionnel ? Que doit-il à la renaissance étrangère ? Que possède-t-il de sa propre et exclusive propriété ?

Ces questions inhérentes au même degré à l'expression poétique de la nation et à son expression historique, intéressent au plus haut degré la littérature et les annales de la civilisation. Dans la solution de ces questions la Grèce cherchera le secret de son avenir et les lois de son développement.

Le caractère particulier, la physionomie propre, et le génie hétérogène qui distinguent à grands traits cette poésie populaire de toutes les autres et même de la poésie homogène de l'hellénisme classique, ont surtout échappé entre autres choses à l'attention de la critique qui s'est occupée de la poésie populaire de la Grèce. L'intention (d'ailleurs très honorable) de trouver dans tous

les faits modernes une origine ancienne, fut cause d'un grand nombre d'omissions d'une part, et de nombreuses illusions de l'autre. On chercha dans les chants cléphtiques des traces du paganisme, et les coutumes des temps primitifs : on y reconnut Charon et les Néréides avec les pratiques de l'ancien culte. Mais personne ne pensa à rechercher tout ce que ces chants ont de propre, et où ils ont puisé cette propriété originale. La critique étrangère tomba dans une grave erreur ; trompée par le nom *hellénique*, elle s'élança d'un trait des temps modernes aux temps anciens, et dans son empressement à relier et à restaurer deux parties, qui à ses yeux semblaient simplement détachées par l'âge, elle sauta l'immense espace de vingt siècles qui les sépare, elle oublia l'ère intermédiaire de la civilisation chrétienne. Or, à notre avis, c'est au sein de cette civilisation que nous croyons retrouver le fond original de la poésie moderne. La conquête ottomane, qui inspire les chants libres à la Muse cléphtique, trouve le grec, non pas tel que l'avait laissé le siècle de Philopœmène, mais tel que pouvait le laisser la constitution byzantine. Les coutumes, les traditions, les croyances de cette longue période, qui n'ont point été encore appréciées ni suffisamment ni avec justice, ont laissé des traces profondes dans le cœur et dans l'imagination du peuple dominé ; sa littérature par conséquent ne pouvait que refléter les couleurs de cette période et participer de sa nature. Et en effet, le *cléphtisme*, cet amour illimité pour la liberté, cette inclination indomptable pour l'indépendance personnelle, où trouve-t-elle son origine si non dans ce grand vide que laisse la chute des traditions impériales et du prestige métro-

politain de Constantinople ? Comment pourrait-on expliquer autrement le phénomène de ce gigantesque héroïsme, qui s'élève dans une attitude menaçante contre la conquête, qui entreprend une lutte cruelle contre elle, dès le premier jour de l'occupation, et qui ne dépose les armes et la haine qu'après avoir révélé au monde la faiblesse de l'ennemi ? Sous ce point de vue l'intimité de l'histoire et de l'antagonisme grecs semble incontestable. Si, à la chute de la monarchie, le peuple grec était aussi dégénéré, aussi faible, aussi dénué de toute vertu mâle, qu'ont cherché à le représenter quelques historiens d'une époque d'ironie et de scepticisme, le sentiment qui surgit des ruines de Constantinople ne serait qu'une fable, l'écho de liberté qui à la première apparition du barbare, a résonné de montagne en montagne dans l'Épire, la Thessalie et la Macédoine, ne serait qu'une illusion poétique. Mais si ce sont des faits des faits dûment prouvés, il faut nécessairement changer de critique et de méthode. Il faut reconnaître dans les populations grecques de l'empire, l'existence de traditions inexplorées et de sentiments qui n'attendaient qu'une circonstance opportune pour se déclarer ; il faut reconnaître qu'elles avaient en partie la conscience de leur nationalité, et cette conscience, quelque vague qu'elle fût, devint, après la catastrophe, le levain d'un orgasme qui plus tard fera explosion. Les grands événements sont, il est vrai, le plus souvent inattendus, mais néanmoins ils préexistent dans les causes qui les font naître, et c'est le devoir de la philosophie de les rechercher. Si la philosophie, mal guidée par l'exposé des faits, a été dans ses premiers essais induite en erreur, ce n'est pas une

raison pour renoncer à l'investigation. Gibbon et Montesquieu, ces deux esprits pénétrants, en écrivant sur la grandeur et la décadence des Romains, ont considéré l'histoire du peuple grec sous le point de vue de la monarchie d'Auguste et de Constantin, l'erreur appartient à leur siècle, elle ne tient pas à leur intelligence. Croit-on qu'ils auraient donné le même titre à leurs livres, s'ils avaient été témoins de la noble lutte de ces prétendus Romains contre la barbarie, s'ils avaient vu la révolution grecque ? Leur esprit investigateur n'eût-il pas remonté des effets aux causes, du champ de bataille du Péloponnèse à l'hippodrome de Constantinople, du supplice du Patriarche à la Sainte-Sophie de Justinien, afin de retrouver les liens historiques qui relient les faits divers, pour fixer la connexion respective des événements qui forment le grand tableau de la régénération hellénique.

Et à la suite d'une telle opération, qui renverserait de fond en comble le système précédent, n'est-il pas à croire que ce qui avait l'apparence de grandeur, serait jugé comme une décadence, et que ce qui avait paru humble et déchu aurait pris les proportions du grandiose ?

C'est de ce côté historique, non païen, que nous nous rangerons dans nos recherches sur les origines de la poésie populaire, et sur les éléments qui constituent son originalité. L'époque byzantine nous procurera peut-être encore quelques lumières sur la question à savoir quelle est la langue qui convient davantage à la poésie grecque moderne. La langue grecque a subi elle aussi des altérations remarquables durant l'époque intermédiaire qui sépare le monde ancien du monde moderne : ce n'est que par une étude rétrospective, qu'on pourra recueillir

ces notions linguistiques sur lesquelles on pourra jeter les bases d'un parallèle entre les qualités poétiques de l'idiome parlé et de l'idiome employé aujourd'hui dans la prose didactique. Ces deux langues seraient identiques, si les lois du rythme introduites dans l'organisme du langage populaire, — lorsque la langue grecque passa de l'arène antique dans l'arène moderne, — n'avaient point donné à la langue vulgaire l'avantage de l'harmonie, et si les traditions d'un style chatié et pur, n'avaient point décerné à la langue littéraire le prix de la régularité et de l'ampleur. Mais, répétons-le encore une fois, des recherches de pareille nature ne peuvent être vérifiées, sans un examen préventif et approfondi des conditions qui ont présidé à la génération des faits présents. Il a été dit avec acrimonie, il a été répété avec sarcasme, que le régime byzantin ne créa rien de grand pour l'humanité, et qu'il ne laissa aucun héritage mémorable. Si cette opinion est vraie ou erronée, on le saura dans un bref délai, lorsqu'une philosophie historique, moins prévenue que celle du jour, prendra en considération, d'un point de vue plus élevé, les réformes religieuses et législatives qui eurent lieu sous le bas empire. Ces réformes changèrent les bases de la civilisation universelle, et leur action se fait sentir encore aujourd'hui d'une manière non équivoque à chaque pas progressif de l'Europe. Mais quand même on ne pourrait point démontrer l'influence bienfaisante de ce régime sur la civilisation générale, il resterait encore beaucoup à dire sur son action directe sur la formation de la civilisation gréco-moderne. Au fond, qu'est-ce que le moyen-âge byzantin, si non un vaste laboratoire, où viennent se fondre,

durant un intervalle presque de douze siècles, les traditions, les croyances religieuses et philosophiques, les dialectes, les lois de l'antiquité, afin d'acquérir, en vertu d'une distillation chimique, d'une élaboration préparatoire, cette qualité et ces formes qui doivent servir à rendre le matériel antique propre à la construction de l'édifice moderne? Or, comment pourrions-nous déterminer l'usage de chacun de ces éléments, et surtout dans cet état d'altération et de transformation dans lequel il nous est parvenu; comment pourrions-nous déterminer la place que doit occuper chacun de ces matériaux dans l'œuvre de la réédification, si d'abord nous n'examinons point, avec une patience infatigable, les lois, les procédés et les conditions, en vertu desquelles s'est opérée, au moyen-âge, cette grande fusion? Un des premiers devoirs de la littérature grecque est celui de diriger l'attention et les recherches dans ce sens. Elle doit préférer l'investigation calme et patiente à la satisfaction bien plus agréable de produire des œuvres originales, c'est ainsi qu'elle répondra à l'attente du public qui est encore tout confus du prodige de sa restauration. Elle interrogera les annales de la patrie pour apprendre ce qu'elle est, d'où elle vient, quelle langue elle parle, et pour annoncer au monde ce qu'elle est appelée à faire encore dans sa nouvelle phase de civilisation. Avant de descendre dans l'arène, l'athlète montre aux juges ses titres de famille, les documents qui attestent ses droits de cité, ses titres de gloire et de noblesse. L'histoire a créé la Grèce du néant:—La Grèce doit tout à l'histoire: elle lui doit cet enthousiasme que le philhellénisme créa dans le monde chrétien: elle doit aux traditions byzantines l'attachement à

la religion, la transmission de l'amour de la patrie, et la conservation de la langue; la religion, l'amour de la patrie et la langue, contribuèrent puissamment à un heureux retour vers une ère de réhabilitation.

Nous nous proposons de diviser en trois parties ce court exposé de la poésie populaire. Dans la première partie nous nous occuperons des chants *héroïques* ou *cléptiques*, qui forment la partie la plus historique et la plus importante de cette branche de la littérature. Dans la seconde, nous examinerons les chants *de famille*, ou *romantiques*, comme on a voulu les appeler d'un mot emprunté à la littérature étrangère. Dans la troisième partie, enfin, nous parlerons des *chants Erotiques*; ces chants, tant par leur origine récente, que par la forme et par leurs tendances, sont moins empreints d'originalité.

Cette division fait voir que nous ne prenons point pour unique mesure de popularité l'usage de la langue vulgaire, mais plutôt l'anonyme et l'originalité qui sont les principaux traits d'une poésie populaire et historique. A part la poésie, dont nous allons parler, nous ne connaissons point d'autre genre de poésie en Grèce dont la prétention à l'originalité puisse résister à un examen consciencieux et attentif. Le reste des productions poétiques appartient au genre imitatif, et il peut se diviser en trois espèces: 1° École de la mer Égée. 2° École de la mer Ionienne. 3° École de l'État grec. Nous espérons pouvoir nous occuper prochainement de cette poésie dans une série d'articles.

(La suite prochainement).

## Dernières nouvelles sur l'état des provinces de la Turquie.

—000—

On lit dans le Triester-Zeitung.

« L'État des provinces ottomanes, continue à être peu satisfaisant. A Serrayevo, il règne une certaine agitation parceque les catholiques y ont élevé un clocher. Le prêtre de la paroisse avait voulu le faire abattre, afin de prévenir les désordres, mais le gouverneur Chourshid - Pacha ne le permit point, en disant que ce serait un acte de faiblesse, que de céder aux injustes prétentions de musulmans fanatiques. Ce fonctionnaire semble résolu à soutenir les droits accordés dernièrement par Abdul-Medjid aux populations non musulmanes. »

— Nous empruntons à l'Osservatore Triestino, le fait suivant, qui prouve que M<sup>r</sup>. Freeman a eu grandement tort d'écrire, que depuis quelque temps, on fait trop de bruit *des privilèges de raïas, et nullement de leurs droits*; car nous voilà enfin arrivés à la mise à exécution des droits accordés aux communautés non musulmanes, par le Hattihoumayoun du 6/18 Février.

« Le grand conseil, dans le quel prirent place les délégués des communautés non musulmanes, demanda par suite d'une décision du conseil d'État, la levée de 16,000 hommes, parmi leurs correligionnaires. Le même conseil ajouta que, vu le rétablissement de la paix, le gouvernement du Sultan, a l'intention de ne lever sur les 16,000 hommes, que 3,000; mais à condition qu'il aurait 5,000 piastres pour chaque individu exempté! en d'autres mots, 65,000,000 de piastres! »

— On écrit d'Andrinople en date du 22 mai au Journal de Constantinople :

« L'on fait un triste tableau des excès auxquels se portent les Turcs contre les villages chrétiens de l'intérieur. Dans d'autres localités, des tzorbadjis et gens ayant quelques moyens, sont enlevés de nuit, et conduits dans les montagnes, d'où ils ne sont renvoyés que moyennant de fortes sommes d'argent.

« Il serait bien à désirer que le gouvernement impérial prit les mesures convenables, par le moyen de ses troupes d'infanterie et de cavalerie, dont il peut librement disposer maintenant, pour réprimer l'audace des brigands qui infestent le pays dans tout l'intérieur. »

— Nous empruntons à la correspondance de Larisse du même journal, en date du 27 mai, les nouvelles suivantes sur l'état de la Thessalie et de l'Épire.

« Les klephes ont, à ce qu'il paraît, déserté notre province, depuis déjà une quinzaine de jours, surtout depuis la chasse faite à ceux qui s'étaient retranchés dans le bois de Lazarina; et si ce n'est dans le district de Volo, où les frères Catzoura ont recommencé leurs excursions au préjudice de la bourse des voyageurs, nous sommes assez tranquilles dans la province.

Moulim - agha, Derbend-agma d'Armyro, Domoco et Agrafa, vient d'être envoyé en Épire, chargé de la poursuite des Birbilis, bande non pas précisément de kleftes, mais de soldats déserteurs qui ont commis des infamies dans le district d'Argyrocastron. »

— Nous lisons dans l'Amalthée, journal de Smyrne, en date du 12 Juin.

« On nous écrit de Castorie, que le brigandage déssole les trois provinces de Castorie, de Selitza et de Chroupista; malheureusement le Derbend-Agha n'y peut rien; car le nombre des brigands qui infestent ces trois provinces, est beaucoup plus considérable que celui des soldats qui doivent les poursuivre. Quant aux districts limitrophes, je ne saurais qu'en dire, les communications étant entièrement interceptées. »

Malgré les renseignements particuliers qui nous parvenaient bien régulièrement sur l'état des provinces de la Turquie, depuis la publication du Hatti-houmayoun et la conclusion de la paix, nous avons préféré jusqu'ici nous référer, quant à la narration des événements déplorables qui se succèdent dans les différentes parties de l'Empire ottoman, aux journaux de Trieste, à ceux publiés en Turquie, et surtout au journal de Constantinople, afin de ne pas être taxés d'exagération.

Cependant ayant remarqué depuis quelque temps, que les journaux de Turquie, gardent le silence le plus absolu sur des faits qui sont de notoriété publique, nous nous voyons obligés de suppléer à ces réticences, en publiant nos propres correspondances.

Il nous paraît inutile de déclarer, qu'en prenant à tâche de présenter sous son vrai jour, aux yeux du monde civilisé, la situation créée récemment à la Turquie et aux populations chrétiennes de l'orient, nous mettrons le soin le plus scrupuleux, afin qu'aucune erreur ne se glisse dans nos récits, et que les faits que nous enregistrerons dans le Spectateur, soient établis sur des données incontestables; ce n'est qu'à ce prix, que nous espérons conserver à l'avenir l'estime de nos lecteurs.

— On nous écrit de Cydonie en date du 16 Mai.

« La tranquillité dont jouissait la ville de Cydonie, vient d'être troublée ces jours derniers. Le fils du gouverneur Abdoulah - Pacha de Chios, avait engagé de la veille, un homme appartenant à Nomousoglou, banquier Arménien, à venir le trouver, sous prétexte de lui remettre des lettres, et cet homme s'étant rendu sans retard, à cette invitation, fut cruellement maltraité et trainé en prison. Les chrétiens, qui font partie du conseil de la ville, indignés de cet acte de brutalité, en exprimèrent aussitôt leur mécontentement au gouverneur, et refusèrent d'assister au conseil. »

« Presqu'en même temps, il se passait à Moschonisia, une autre scène du même genre. Un négociant, sujet Hellène, a été insulté et maltraité sous les yeux mêmes du sous-gouverneur; son magasin a été forcé par ordre de l'autorité, et son domestique arrêté, battu et emprisonné.

Le 15 courant, il y a eu une rixe entre un soldat mahométan et un chrétien. Un détachement de la garnison de cette ville, se porta aussitôt vers la maison où s'était réfugié le chrétien, en brisa la porte, envahit la maison, monta jusqu'au premier, et y ayant trouvé ce malheureux, l'assomma presque à coups de crosses, puis le précipita du haut de l'escalier, et le traîna jusque dans la rue, où il le laissa à demi-mort. La foule se rassembla, hommes, femmes, enfants, la ville entière s'émut à la vue de ces violences, et bien peu s'en est fallu, que l'affaire ne devint des plus sérieuses. Les blessures de cet homme, quoique non mortelles, sont pourtant fort graves, au dire des médecins.

Le bateau à vapeur le Héron, commandé par M<sup>r</sup> Fer-

dinand Lefèvre, ayant jeté l'ancre hier dans le port, les parents et les amis des victimes, ont été se plaindre à M<sup>r</sup> le Commandant, qui fit aussitôt une enquête auprès de M<sup>r</sup> les vice-consuls; et, accompagné de M<sup>r</sup> le consul de France, il se porta, avec quelques-uns de ses hommes, chez le gouverneur, qui nia que son fils eût battu et emprisonné l'homme du banquier Arménien, et quant au chrétien, qui fut si cruellement maltraité par le détachement de la garnison, M<sup>r</sup> le Commandant déclara qu'il entendrait la déposition de la victime, sitôt qu'elle serait en état de la donner, et qu'il entendait que justice fût faite, ce dont il s'informerait minutieusement à son retour.

D'après tout ce que nous voyons et entendons, il paraît que les Turcs se trouvent dans une grande effervescence, et qu'on ne pourrait les tenir en respect que par la force. Depuis quelque temps, de pareilles scènes se renouvèlent à tous moments dans nos environs, et dans tout l'intérieur de l'Empire.

— On nous écrit de Constantinople en date du 5 Juin.  
« Un crime affreux, qui donne la mesure de la barbarie et de la férocité des mœurs musulmanes, vient d'être commis à *Odun Capoussou*, par un officier Tunisien, sur la personne d'un sujet grec, et marin à bord d'un navire Hellène. Quelques soldats Tunisiens, ayant voulu s'emparer de vive force, d'une mahone (grosse barque) pour se faire transporter ailleurs, le grec, à qui appartenait cette barque, ne voulut point obtempérer à leurs ordres et repoussa même la force par la force. Revenus bientôt à la charge en plus grand nombre, les Tunisiens obligèrent le propriétaire de la barque à l'abandonner et à chercher un asile à bord d'un navire Ionien; mais non

contents encore, les Tunisiens l'y poursuivirent, et repoussés de nouveau, ils regagnèrent finalement le rivage, où l'un d'eux arriva tout meurtri pour s'être lancé avec trop de précipitation du pont même du navire Ionien, dans la barque. La fureur des Tunisiens excitée au dernier point par la résistance des Grecs, ne s'arrêta point là. Ayant rencontré sur le quai un marin grec, faisant partie de l'équipage du navire *Périclès Papouli*, ils lui firent essayer les plus cruels traitements, et après l'avoir garotté, ils voulurent le conduire en prison, pour le punir probablement de la désobéissance de ses corréligionnaires. Sur ces entrefaites, arrive un officier des Tunisiens, à cheval et en uniforme. Il se fait raconter par eux les faits précédents, enjoint à ses soldats de s'éloigner du prisonnier, tire son sabre, et assassine ce malheureux en plein jour, sous les yeux mêmes de la garde et de la police d'*Odun Capoussou*. On est curieux de savoir, si le gouvernement qui vient de proclamer par des actes solennels, une nouvelle ère de justice et de civilisation pour la Turquie, voudra donner à la légation hellénique, la satisfaction qui lui est due, et infliger une punition exemplaire à l'auteur de ce crime atroce.

— On nous écrit de Constantinople en date du 9 Juin.  
« A l'assassinat du marin grec de l'équipage du navire Hellène, *Périclès Papouli*, ont succédé d'autres actes de même nature, qui prouvent jusqu'à l'évidence, que les Turcs sont véritablement entrés dans la famille Européenne! Six soldats musulmans ont indignement maltraité, tout près de *Scutari*, un officier Anglais, qui s'y promenait tranquillement avec sa fiancée; le malheureux se trouve dans ce moment encore dans l'état les plus déplorable.



— Hier à Bouyoukdéré, un officier de marine autrichien, a été tué par des Turcs.

— Le même jour, trois officiers Anglais ont été attaqués et maltraités par des Turcs dans Constantinople même.

Depuis quelque temps on remarque que l'exaspération de la population musulmane contre les étrangers est extrême.

— On écrit de Varna en date du 9 Juin,

« On ne saurait se faire une idée approximative de tous les désastres, auxquels ce malheureux pays se trouve exposé par suite du brigandage qui le désole.

A aucune autre époque, les habitants de cette province n'ont eu à déplorer des crimes aussi nombreux et aussi atroces, que ceux s'y sont commis dans ces derniers temps.

Pour réprimer ces atrocités inouïes, le gouvernement ottoman a expédié dans notre ville, Zeinel-Pacha, avec des troupes régulières.

— Sur la route qui mène de Baltzik à Varna, des malfaiteurs ont assassiné le 3 Juin, un sous-officier de cavalerie anglaise, nommé Percy. Informé de ce crime, Seït-Pacha, Mouchir de Roustchouk, a expédié immédiatement des soldats pour arrêter les coupables, mais leurs perquisitions n'ont produit aucun résultat.

Ce qui est bien remarquable dans la perpétration de ce crime, c'est que le cadavre de la victime est resté intact; ce qui fait supposer que le meurtre n'a point été commis par des brigands.

— Hier une demi-heure avant le coucher du soleil, et à la distance de quelques mètres de la forteresse de Varna, un soldat Français a été assassiné d'un coup de pistolet.

On attribue en général la cause de ces crimes, à l'animosité des Osmanlis contre les troupes des puissances, qui ont scellé du sang de leurs sujets, l'intégrité et l'indépendance de la Turquie.

Nous lisons dans le Phare d'Othrys, en date du 6 Juin. Province de Siatistée. (Macédoine.)

« Des brigands Turcoalbanais sont entrés dans le village de Brytyna, et y ont tué l'un de ses deux prêtres. Les dervend-aghass étant survenus, ils ont fait arrêter et emprisonner l'autre prêtre, sous prétexte qu'il était de connivence avec les brigands. Il fut relâché quelques jours après, mais non sans avoir été dépourvu de tout ce qu'il possédait.

Le village chrétien Pelka vient de payer 25,000 piastres pour se racheter des brigands qui l'ont menacé de le brûler.

Le village Trianobon, a également payé 27,000 piastres, pour ne pas être saccagé par les brigands.

Dans le village de Koutzko, les brigands ont enlevé onze femmes et trois hommes qui se sont rachetés pour 120,000 piastres.

Dans le village de Bogatzko, ils ont enlevé six femmes et deux hommes qui se sont rachetés moyennant 80,000 piastres.

Les habitans du village Ntelba, ont payé 18,000 p. aux brigands.

Dans le village Klapisti, ils ont enlevé le plus riche de ses habitans, et ils en demandent 25,000 p.

Les brigands sont entrés dans le village de Bidilousti; ils y ont pillé plusieurs maisons, et ayant emmené prisonnier le prêtre, ils demandent 35,000 p. pour le libérer.

Du village Radovitz, ils ont enlevé deux individus et demandent 35,000 p. pour les relâcher.

Le lundi de Pâques, des brigands sont entrés dans le village de Krimini, pendant que les habitans fêtaient la résurrection de notre seigneur, ils tuèrent un enfant, enlevèrent aux femmes tout ce qu'elles portaient en fait d'objets précieux, et ayant emmené cinq des plus riches habitans du village, ils demandent 100 mille p. pour leur accorder la liberté.

— 0 —

Province de Kastorie.

Tout le village de Ziopanista a été pillé.

Au village de Lianobéli, les brigands ont tué huit hommes; ils ont martyrisé quinze femmes en leur versant sur le corps de l'huile bouillante et ne se sont retirés qu'après avoir pillé tout le village. Ces femmes sont mortes des suites de leurs brûlures.

A Barbatkò les brigands ont tué un homme, en ont enlevé un autre, pour le quel il demandent une somme de 25 mille piastres.

Tous ces actes de brigandage ont eu lieu pendant le mois d'avril, et ce qui est très digne de remarque, c'est qu'aucun village turc n'a été attaqué, vu que les brigands sont tous Turcs et surtout Albanais, de ceux même qui sont chargés de maintenir l'ordre dans ces provinces. Les témoins oculaires de tous ces désastres, nous disent que les véritables auteurs de ces crimes, sont les Dervend-aghass, qui pour ne point payer la solde des Albanais sous leurs ordres, les divisent en deux bandes, dont l'une, exerce le brigandage et l'autre fait semblant de poursuivre les malfaiteurs. L'orsqu'un village a été pillé par

l'une de ces bandes, arrive aussitôt l'autre, qui pille à son tour, tous ceux qui ont été épargnés; puis les emprisonne comme complices des malfaiteurs et ne les met en liberté qu'après les avoir bien rançonné.

Les crimes, les désordres et les désastres de toute espèce, provoqués dans toutes les provinces de l'Empire ottoman, nous ne dirons pas par suite des réformes opérées dans son administration, mais de simples promesses de réforme, prouvent suffisamment l'impuissance du gouvernement turc à appliquer les principes qui régissent les sociétés chrétiennes, à des populations ignorantes, barbares et fanatiques, qui paraissent n'avoir rien appris, ni rien oublié depuis la conquête.

A l'appui de cette assertion, nous invoquerons le témoignage de Moustafa-Pacha, actuellement gouverneur de Salonique, de ce zélé collaborateur du Sultan Mahmoud, célèbre à cette époque dans tout l'orient, avec son modeste titre de Sîr-Kiatibi, secrétaire intime du Sultan.

Ce Pacha, après avoir engagé les Turcs qui le respectent dit-on, pour son fanatisme et pour sa haine contre tout ce qui n'est pas musulman, à rester tranquilles, en leur promettant d'annuler les prescriptions du hattî-houmayoun, il en a ordonné la publication, et immédiatement après, il a fait comparaitre devant lui l'évêque, les primats, et un grand nombre de chrétiens, et leur a tenu ce langage (\*).

« Vous êtes des hommes sages, grâce à l'expérience du passé; chaque fois que vous avez voulu remuer en vous faisant égarer par de mauvais conseils, vous avez souffert, vous ne ressemblez pas à vos voisins, à ces chèvres

(\*) V. le Nord n° 150.

de la Thessalie et de l'Épire, qui continuent toujours à remuer malgré les leçons du passé, et qui continuent à pâtir; vous comprenez bien que ce nouveau firman, dont vous venez d'entendre la lecture, a été rédigé ainsi, à cause des événements. Certaines considérations politiques que je crois inutile de vous expliquer, ont forcé le gouvernement de publier cet acte, qui est essentiellement contraire à la loi divine, à cette loi qui fait l'essence de notre Empire. Je vous conseille donc de ne pas laisser enfler vos têtes par le vent des privilèges que le firman vous promet, de demeurer fidèles à vos devoirs de rayas, de vous faire plus humbles que jamais, de payer votre haratch selon la loi divine, de complaire à tous les musulmans par votre attitude à leur égard, et si un musulman vous ordonne de lui porter sa cruche d'eau, ou de conduire sa monture, appliquez-vous à remplir vos devoirs envers lui, qui est le maître du pays par la volonté de Dieu, et faites cela avec la meilleure grâce et sans jamais murmurer.

Au reste, il semble que sur la question des droits des chrétiens orientaux, le Vice-Roi d'Égypte, Saïd-Pacha, adopte entièrement les doctrines du Moustapha-Pacha, gouverneur de Salonique.

D'après le Correspondant de l'Indépendance Belge, (\*) un ordre émané du Vice-Roi, exclue les cophtes, chrétiens d'origine égyptienne, de toute participation au gouvernement. Cette mesure frappe non seulement l'avenir, mais atteint aussi, par un effet rétroactif, des fonctionnaires en place. Les motifs qui l'ont provoqué ne sont pas indiqués.

Quels qu'ils soient, fait observer l'Indépendance, cet

acte de proscription frappant d'incapacité toute une fraction de la nation, uniquement à cause de ses opinions religieuses, est trop en opposition avec le droit, au nom duquel l'Europe vient de faire de si douloureux sacrifices, pour ne pas espérer que le souverain de l'Égypte, dont le mérite ne saurait être contesté, ne revienne sur sa résolution et n'en arrête l'exécution. S.

### Encore un mot sur le brigandage.

Nous avons lu dans le Journal de Constantinople, un article passablement acerbe, dans lequel il reproche à M<sup>rs</sup> John Lemoine et S<sup>t</sup> Marc Girardin, d'être beaucoup trop favorables à la Grèce, qui dit-il « s'illustre plus par ses héroïques bandes de brigands, que par la pratique de ses vertus sociales. »

Nous connaissons depuis longtemps, les raisons qu'une partie de la presse européenne a de nous gourmander, mais nous n'ignorons pas non plus les imperfections de notre société, délivrée depuis 25 ans à peine, de l'oppression musulmane. Nous étions cependant loin de nous attendre, à ce que des enseignements sur l'exercice et le développement des vertus sociales, nous vissent de Constantinople, et nous fussent données par un des principaux organes de la presse turque.

Pour cette fois-ci au moins, le journal en question, en sa qualité de journal de Constantinople, n'a pas fait preuve de modestie.

Mais laissons de côté les récriminations et demeurons sur le terrain même où l'on nous place.

De quoi nous accuse-t-on? de brigandage? Oui, répondons-nous, le brigandage existe encore, dans deux

(\*) V. n<sup>o</sup>. 154.

provinces de la Grèce continentale, dans la Livadie et dans l'Attique. Dernièrement surtout, les bandes de Davelli et de Zaphiri, composées de 22 bandits, ont fait preuve d'une hardiesse bien rare, car elles se sont aventurées jusque sur la route du Pirée, et elles ont même réussi par un excès d'audace et de ruse à tromper la vigilance des patrouilles et des postes placés sur cette route, pour la sûreté publique.

Nous sommes donc bien loin de nier, que le brigandage n'infeste une partie de la Grèce continentale; mais tout en avouant qu'elle n'est pas encore délivrée de ce fléau, nous ferons remarquer au Journal de Constantinople.

1° Que le gouvernement grec serait infailible, qu'il ne saurait empêcher les malfaiteurs d'entrer en Grèce, par un point quelconque de frontières, s'étendant sur un espace de 65 lieues, et d'avancer inaperçus jusqu'aux portes de la capitale, en passant par une vaste série de ravins, de gorges, et de défilés impraticables, surtout lorsque ces malfaiteurs prennent la précaution, de ne signaler leur passage par aucun acte qui pourrait annoncer leur présence (\*).

(\*) Le journal de Constantinople veut bien convenir que dans la Thessalie, l'Épire et la Macédoine, il se passe des choses qui ne sont pas bien; et qui pourrait soutenir en effet que les meurtres, les assassinats, les attentats aux moeurs, les excès d'un fanatisme barbare et effréné, les brigandages enfin, soient de bonnes choses, mais il ne convient pas que les bandes des brigands qui infestent la Grèce, se recrutent en Turquie, et y trouvent toujours un lieu de refuge. Les faits cependant viennent tous les jours donner un démenti formel à cette assertion.

Ainsi par exemple, pour ne citer que des faits tout récents, le 13 de ce mois, une bande de 27 brigands, ayant pour chef Florus Bétré, pénétra sur notre territoire, mais attaqué vigoureusement par le lieutenant de gendarmerie Gerantoni, elle regagna la frontière Turque, après avoir laissé sur le territoire hellénique, un bon nombre de morts, de blessés et de prisonniers.

2° Si on voulait se rappeler qu'en 1854, et 1855, dix mille hommes environ, revenus de la Thessalie et de l'Épire, ont été désarmés à leur entrée en Grèce, que presque simultanément les bataillons irréguliers ont été dissous, et que par suite de ces deux actes, que l'administration de cette époque, n'a pas su adoucir par quelque mesure d'une sage prévoyance, un nombre considérable d'individus, est resté sans aucun moyen d'existence, ne faudrait-il pas plutôt s'étonner que nous n'ayons qu'une centaine de vagabonds à poursuivre?

On nous dit que les brigands n'exercent pas leurs rapines dans les provinces du Nord seulement, mais dans l'Attique et dans la Béotie. Oui; nous l'avons déjà déclaré, ces deux provinces n'en sont pas encore délivrées. Pourchassées de nos provinces du nord, et refoulées dans l'intérieur, les bandes de Davelli, de Zaphiri, de Bauloulia, et de Calabaliki, formant au total, une quarantaine de malfaiteurs, ont pu s'y maintenir jusqu'ici, grâce à la saison qui les favorise et peut-être aussi à cause de l'inexpérience des troupes régulières, mises à leur poursuite; mais à en juger par le 1° bataillon des tirailleurs qui a bien vite fait son apprentissage, sous les ordres du brave commandant Paschalis, dans une des provinces les plus exposées aux incursions des malfaiteurs, cette expérience sera bientôt acquise par tous les bataillons de nouvelle formation, au grand avantage de l'ordre et de la sûreté publique.

Au surplus, nous ferons remarquer au journal de Constantinople, que quel que soit le nombre des bandits qui infestent dans ce moment, la Grèce continentale, qu'il s'élève à 40, ou à 60, le brigandage n'y a pas le caractère alarmant qu'il présente en Turquie; il n'est pas le résultat d'une organisation sociale vicieuse et anormale, ou d'un antagonisme fatal de races et de religions hostiles entre elles; il n'a point comme dans la Thes-

salie, l'Épire et la Macédoine, la forme de la résistance d'une race opprimée, à une autorité despotique et arbitraire, il n'a pas non plus le caractère d'une jacquerie, car il n'existe point en Grèce de classe privilégiée ni de prolétaires; le gouvernement grec n'a point à combattre des bandes de déserteurs enrégimentés qui ont dernièrement commis des infamies à Argyrocastron, ou des fanatiques armés contre des mécréans, aspirant à s'élever jusqu'au rang de leurs maîtres, ou bien encore, des populations insoumises et indisciplinées, telles que les populations Albanaises, dont la principale ressource est le butin et le pillage. En Grèce le brigandage n'est qu'un accident, une monstruosité sociale, que toutes les classes de la nation vouent également à l'exécration et repoussent avec horreur; c'est le résultat d'une perversité individuelle, comme les vols, les assassinats, les empoisonnements, et les faux dans les pays les plus civilisés de l'Europe.

Ces vérités n'ont pas sans doute, échappé à la pénétration du journal de Constantinople; aussi pour mieux corroborer ses accusations contre la Grèce, s'appuie-t-il, sur des autorités bien respectables, celles du comte Walewski et de lord Palmerston. Certes ces personnages ont parlé de la Grèce, mais ils n'ont pas dit toute leur pensée sur l'Orient; et ce n'est pas à nous, ni au journal de Constantinople, d'y suppléer, en nous présentant comme les dépositaires intimes de leurs pensées. Parlons pour notre propre compte, discutons librement en exhibant nos preuves, devant ceux qui sont appelés à nous juger; mais tâchons de ne pas rendre solidaires de nos opinions, de nos préjugés ou de nos sympathies, des personnages bien plus haut placés que nous, qui savent apprécier à leur juste valeur la Turquie, tout aussi bien que la Grèce. S.

M. RENIERI.